

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES HYDRAULIQUES ET
DE LA PECHE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

INSTITUTION DE LA RECHERCHE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
AGRICILES

UNIVERSITE DE CARTHAGE

INSTITUT SUPERIEUR DE PECHE ET D'AQUACULTURE DE BIZERTE



Avis public de sélection d'un cadre technique dans le cadre de l'action de recherche « Coquillage »

Article 1 : Objet de l'annonce

L'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte (ISPAB), représenté par son Directeur Monsieur Sami MILI, a l'attention de sélectionner un technicien supérieur (prestataire de services) pour le compte de l'action de recherche « Coquillage ».

Article 2 : Objet du service

Le technicien s'acquittera des tâches et responsabilités suivantes :

- Contribuer à toutes les activités du laboratoire (Préparation des échantillons et du matériel, manipulations, stérilisation et désinfection) ;
- Participer aux sorties en mer et à la collecte des échantillons biologiques ;
- Recueillir et analyser les données issues des analyses et des travaux de recherche réalisées.

Article 3 : Salaire et modalité de paiement

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes, sera réalisé mensuellement dès la prise de fonction du salarié à raison de 700 dinars (sept cent dinars).

Article 4 : Durée du contrat

Le contrat de prestation de service prend effet à partir de la date de sa signature pour une durée de 5 mois.

Article 5 : Profil demandé

Diplôme : Un diplôme de technicien supérieur ou une licence appliquée en Pêche et Aquaculture.

Compétences demandées : Maîtrise des techniques d'échantillonnages des ressources halieutiques, compétences générales en informatiques et bioinformatiques, Maîtrises



ISPA Bizerte - BP N°: 15 - ERRIMEL - 7080, Bizerte / Téléphone: (00 216) 72 440 070 -
Fax : (00 216) 72 490 391

SM

SM

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES HYDRAULIQUES ET
DE LA PECHE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

INSTITUTION DE LA RECHERCHE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
AGRICOLES

UNIVERSITE DE CARTHAGE

INSTITUT SUPERIEUR DE PECHE ET D'AQUACULTURE DE BIZERTE

des techniques de laboratoires, Avoir le sens de la rigueur et de l'organisation et la capacité à travailler en équipes

Article 6 : Les critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées seront examinées par une commission qui évaluera les dossiers des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants :

- Adéquation du diplôme avec le profil demandé (10 points)
- Expérience (03 points)
- Formations (03 points)
- Stages effectués (04 points)

Seuls les stages, les formations et les expériences en relation avec les taches demandées seront pris en considération.

Article 7 : Présentation des candidatures

Les personnes intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature directement au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte (sis à Errimel) ou par poste (BP N°15, Errimel, Menzel Jemil, 7080, Bizerte) avant le **30/09/2018**. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Article 8 : Eléments constitutifs du dossier

- Demande au nom du Directeur de l'Institut ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Copies légalisées des diplômes obtenus ;
- Curriculum Vitae ;
- Copies des certificats et des attestations de formations et de stages effectués ;
- Bulletin N°3 (ou reçu de dépôt) ;
- Certificat médical.

Le Chef Laboratoire
en Chef de l'Institut Supérieur de Pêche
et d'Aquaculture de Bizerte

Signé:  **MOUNA FARTOUNA**

Le Directeur de l'Institut
Supérieur de Pêche et d'Aquaculture
de Bizerte

Signé:  **SAMI MILI**